

## PROCÈS-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 16 AVRIL 2024

### Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 20

Procurations : 07

Absents : 09

Votants : 27

Convoqués le 10/04/2024

Affiché le 22/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Carbonne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Denis TURREL, Maire**.

**Présents :** MM. Denis TURREL, Marie-Caroline TEMPESTA, Madeleine LIBRET-LAUTARD, Michel VIGNES, Corinne GOUZY, Rémi RAMOND, Elias TAYIAR, Jacques GAILLAGOT, Martine LAGARDE, Bernard BARRAU, Sophie RENARD, Huguette DEDIEU, Stéphane LE BRUN, Laurence CANITROT, Sandra LACOSTE, Fabrice COT, Marcella VALLANIA, Emilie BLANIC, Bastien HO, Marion GÉLIS.

**Procurations :** M. Ali BENARFA donne procuration à M. Denis TURREL, Sandra DA SILVA donne procuration à Mme Madeleine LIBRET-LAUTARD, M. Pierre HELLÉ donne procuration à M. Jacques GAILLAGOT, M. Didier GENTY donne procuration à Mme Sophie RENARD, Mme Corinne MASSA donne procuration à Mme Marie-Caroline TEMPESTA, M. Cédric HAMMER donne procuration à M. Fabrice COT, M. Julien GLINKOWSKI donne procuration à M. Rémi RAMOND.

**Absents excusés :** MM. Ali BENARFA, Sandra DA SILVA, Pierre HELLÉ, Didier GENTY, Franck QUIN, Corinne MASSA, Corinne PONS, Cédric HAMMER, Julien GLINKOWSKI.

**Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 heures.**

### 1. Élection du secrétaire de séance.

Monsieur Rémi RAMOND est élu pour être secrétaire de séance.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**

**Adopté à l'unanimité**

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.

En l'absence de remarques, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**

**Adopté à l'unanimité**

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire souhaite évoquer l'incendie de la halle aux jardiniers du samedi 13 avril.

Il tient à remercier les pompiers pour leur travail exceptionnel ainsi que les services de la Gendarmerie et de la Police Municipale pour leur travail d'enquête qui a permis d'arrêter très rapidement les 2 auteurs présumés de cet acte criminel.

Ainsi, dès le lundi 15 avril, ils ont été présentés en comparution immédiate au Juge du Tribunal Judiciaire de Toulouse. Beaucoup d'affaires étaient à juger ce jour-là et vue la gravité des faits concernant Carbonne, la juge a reporté l'affaire au vendredi 24 mai. Ce délai permettra à notre avocate d'étayer notre dossier de partie civile afin de défendre les intérêts de la commune.

Monsieur le Maire précise que nous sommes d'ores et déjà en contact avec la Préfecture, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), notre expert d'assurances afin d'envisager une reconstruction rapide.

---

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### **3. Tirage au sort des jurés d'assises.**

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des dispositions du code de procédure pénale, il appartient au Maire de procéder au tirage au sort des jurés d'assises.

La désignation des jurés est effectuée publiquement, par tirage au sort, à partir de la liste électorale. Ainsi, 15 jurés d'assises sont à tirer au sort pour Carbonne.

La liste des personnes tirées au sort doit être transmise avant le 15 juillet 2024 au Procureur de la République.

Mesdames Blancic et Gélis procèdent au tirage au sort.

Les noms des 15 jurés tirés au sort sont énoncés en fin de séance mais ne peuvent être communiqués dans le présent procès-verbal.

---

## FINANCES

---

### **4. Demande de financement Pumptrack.**

Monsieur le Maire indique que le projet d'un pumptrack permettrait de valoriser l'espace du Centre Socio Culturel et de compléter les équipements sportifs et de loisirs situés à proximité (parcours santé, city stade, bâtiment Point Rencontre Jeunes...)

Cet équipement est destiné à l'utilisation des familles, des scolaires et des associations.

Ce projet est inscrit au Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide financière de :

- Conseil Départemental au titre du contrat de territoire 2024,
- L'agence nationale du sport au titre de 5000 équipements sportifs
- La CAF dans le cadre de son appui à la vie locale
- Fonds européens

Un financement de l'Etat (DETR) a déjà été accordé pour un montant de 44 945 €.

Le montant de l'opération s'élève à :

	HT	TTC
<b>Offre de base pumptrack</b>	149 145.00 €	178 974.00 €
<b>Wall-ride</b>	15 760.00 €	18 912.00 €
<b>Total HT Offre de base + option wallride</b>	<b>164 905.00 €</b>	<b>197 886.00 €</b>

La commission des finances du 08/03/2024 a émis un avis favorable.

Monsieur Cot souhaite que l'emplacement du pumptrack soit discuté et décidé en séance.

Monsieur le Maire rappelle qu'initialement l'emplacement prévu était à côté du Point Rencontre Jeunesse (PRJ). Etant donné que c'est une zone impactée par le plan de prévention des risques naturels d'inondation PPRI aléas fort, le pumptrack ne peut pas y être implanté. Ainsi, la seule zone qui permettrait d'accueillir ce projet est à l'entrée du centre socio-culturel sur le terrain de foot.

Aussi, il est rappelé qu'il s'agit ce soir de voter la demande de financement et que l'emplacement de ce projet sera débattu en commission prochainement.

Monsieur le Maire propose de :

- Approuver le projet
- Solliciter tous les financements possibles,
- S'engager à démarrer les travaux en 2024
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la constitution des dossiers (conventions...)

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

## **5. Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).**

Monsieur le Maire indique que les travaux d'extension de la vidéoprotection peuvent faire l'objet d'une demande de financement au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Les travaux, objet de la présente demande, consistent en l'installation d'un système de vidéo protection sur les sites suivants : parking de la gare, cœur de ville, secteur du gymnase Abbal.

L'enveloppe dédiée à l'opération était de 70 000 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT HT :

Dépenses		Recettes	
Travaux	70 000 €	Subvention (50 %)	35 000 €
		Autofinancement	35 000 €
Total	70 000 €		70 000 €

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal en vue de solliciter le FIPD au titre de l'opération de vidéoprotection.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

## RESSOURCES HUMAINES

### 6. Avancements de grades.

Monsieur Vignes, adjoint chargé du personnel municipal, explique que, suite à la commission du personnel du 08 avril 2024, il est proposé de prendre en compte les avancements statutaires concernant les postes suivants :

Services	Grades	Nombre de postes	Temps complet ou temps non complet	Modalités
Prospective	Rédacteur	1	Temps complet	Concours
Environnement/espaces verts	Agent de maîtrise	1	Temps complet	Avancement de grade
Equipements publics/travaux	Agent de maîtrise	1	Temps complet	Concours

Monsieur Vignes tient à remercier les agents concernés pour leur investissement.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la création des postes sus nommés.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

### 7. Accroissement temporaire d'activité

Monsieur Vignes, adjoint chargé du personnel municipal, explique qu'il y a lieu de recourir à plusieurs CDD pour accroissement temporaire d'activité (article L 332-23 1° du code général des collectivités) :

Nombre de postes	Grades	Service	Temps hebdomadaire	Durée
5	Adjoint technique	Bâtiments & selfs	20h00	Du 05/07/2024 au 23/08/2024
2	Adjoint technique	Bâtiments & selfs	26h00	Du 05/07/2024 au 23/08/2024

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le recours à ces contrats à durée déterminée.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

### **8. Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)**

Monsieur Vignes, adjoint en charge du personnel municipal, explique qu'il y a lieu de recourir à un contrat PEC suite à la démission de l'agent titulaire de la convention.

Un nouveau contrat tripartite de 26 heures hebdomadaires sera établi et concerne un poste d'adjoint technique au service entretien bâtiments & selfs.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le recours à ce contrat Parcours Emploi Compétences.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

---

## **ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE**

---

### **9. SDEHG – Aménagement de l'éclairage public et rénovation coffrets « marché » - Place de la République**

Monsieur Tayiar, adjoint en charge de l'environnement et cadre de vie informe le Conseil municipal des études suivantes réalisées par le SDEHG :

➤ Rénovation de l'éclairage Place de la République :

Suite à la demande de la commune en date du 27 février 2024, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération.

Lors de la commission permanente du 17 mars 2022, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a adopté une convention de partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne en faveur de la transition énergétique à l'échelle départementale.

Le soutien financier du Conseil départemental à hauteur de 2 millions d'euros par an permettra d'accélérer l'équipement LED des communes avec un objectif de 50% de LED en 2026 et de favoriser les économies d'énergies tout en maintenant la gratuité pour les communes de l'entretien de l'éclairage public.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération présenté ci-après intègre la participation du Conseil départemental qu'il y a lieu de solliciter.

#### Plan de financement prévisionnel

Montant HT du projet	93 500	€
<i>(marge incluse de 10% pour aléas travaux)</i>		
Participation du SDEHG	32 725	€
Subvention du Conseil Départemental	14 025	€
Participation communale (travaux) :	46 750	€
Participation communale (maîtrise d'œuvre) :	6 350	€

Participation communale (TVA non récupérable) :	295 €
Participation communale (frais de gestion de l'emprunt) :	267 €
<b>Total Participation communale :</b>	<b>53 662 €</b>

➤ Extension de réseau avec reprise des branchements existants Place de la République :

Suite à la demande de la commune en date du 19 mars 2024, le SDEHG a réalisé l'étude concernant l'extension de réseau avec reprise des branchements existants place de la République.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• Part SDEHG	14 543 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• <b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>6 268 €</b>
Total	20 811 €

➤ Rénovation des coffrets « marché » Place de la République :

Suite à la demande de la commune en date du 19 mars 2024, le SDEHG a réalisé l'étude concernant la rénovation des coffrets "marché" place de la République.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérée par le SDEHG)	11 909 €
• Part SDEHG	30 250 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• <b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>33 658 €</b>
Total	75 817 €

➤ Extension de réseau éclairage public Place de la République :

Suite à la demande de la commune en date du 02 avril 2024, le SDEHG a réalisé l'étude concernant l'extension de réseau éclairage public place de la République.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérée par le SDEHG)	6 496 €
• Part SDEHG	16 500 €
(50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	
• <b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>18 345 €</b>
Total	41 341 €

La commission Environnement et Cadre de vie du 28/02/2024 a émis un avis favorable.

Il est confirmé à Monsieur Cot que les poteaux acier seront enlevés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les projets présentés ci-dessus.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

### **10. SDEHG – Mise en place et branchement d'un coffret prises « marché » - Route du Lançon**

Monsieur Tayiar, adjoint en charge de l'environnement et cadre de vie informe le Conseil municipal des études suivantes réalisées par le SDEHG :

➤ Mise en place d'un coffret prises « marché » Route du Lançon :

Suite à la demande la commune en date du 5 février 2024, le SDEHG a réalisé l'étude concernant la mise en place d'un coffret prises marché Route du Lançon.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

•	TVA (récupérée par le SDEHG)	863 €
•	Part SDEHG (50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	2 193 €
•	<b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>2 438 €</b>
Total		5 494 €

➤ Branchement d'un coffret prises « marché » Route du Lançon :

Suite à la demande la commune en date du 5 février 2024, le SDEHG a réalisé l'étude concernant le branchement d'un coffret prises marché Route du Lançon.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

•	Part SDEHG (50% du montant HT des travaux jusqu'au plafond fixé par le SDEHG)	2 996 €
•	<b>Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)</b>	<b>796 €</b>
Total		3 792 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les projets présentés ci-dessus.

**Votants : 27 / Pour : 27 / Contre : 00 / Abstention : 00**  
**Adopté à l'unanimité**

### **DÉLÉGATIONS AU MAIRE**

- Arrêté 2024/MP/06P: Admission en non-valeur d'un montant total de 4 €
- Arrêté 2024/MP/08P: souscription d'un contrat emprunt de 354 000 € pour l'achat de terrains à Millet.
- Signature d'une convention de servitude de passage :

Dans le cadre des délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du 20 décembre 2022, il a été signé une convention constituant une servitude de passage au

profit de la société SDEHG 31 afin d'établir à demeure 8 mâts + 24 projecteurs alimentés par un câble électrique d'une longueur totale d'environ 300 mètres pour l'extension du réseau de l'éclairage public sur le nouveau parking de la Gare, parcelle G2493 – Avenue de la Gare.

➤ Signature d'une convention de mise en commun de moyens logistiques entre les services techniques des communes :

Dans le cadre des délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du 20 mai 2020, il a été signé une convention de mise en commun de moyens logistiques entre les services techniques de communes. Cette convention est conclue avec les mairies de Carbonne, Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre afin de mettre en commun des barrières de sécurité.

---

## INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE

---

Monsieur le Maire fait part des travaux à venir :

- La gare de Carbonne va devenir un pôle d'échanges multimodal :

Les travaux débuteront le 27 mai 2024 pour une durée de 12 mois. Il est prévu 248 places de stationnement, 10 places réservées pour les personnes à mobilité réduite, 14 places réservées aux véhicules électriques, des abris pour le stationnement vélos, des zones de dépose-minute et de covoiturage, des arrêts de bus, des passages piétons et des aménagements cyclables à proximité. Cet aménagement valorisera la désimperméabilisation des sols.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Volvestre et la Région.

Une réunion d'information avec les riverains aura lieu afin d'évoquer les nuisances à venir.

- La déchetterie : 7 quais vont être créés.
- L'aire des gens de voyage route de Rieux : les travaux ont débuté pour une durée de 6 mois.

La séance est levée à 19H45.

Le secrétaire de séance  
Rémi RAMOND

Le Maire,  
Denis TURREL

